



L'usage du masculin a pour but d'alléger le texte.

ENGAGEMENT ENVERS LES PARTENAIRES ET LES COMMUNAUTÉS

1. ÉNONCÉ

Fidèle à sa mission d'éducation catholique de langue française, le Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario (Conseil), en collaboration avec ses élèves, ses parents ou tuteurs, ses paroisses, ses communautés et son personnel, offre un milieu propice à l'apprentissage et un programme éducatif de qualité de la petite enfance à l'âge adulte. Le Conseil favorise donc la création de partenariats avec des organismes ayant le potentiel de contribuer à l'épanouissement intellectuel, culturel, spirituel, sociaux-affectif et physique de chaque élève.

2. ACTIONS D'ENGAGEMENT

- 2.1. En ce qui concerne les relations communautaires, la direction de l'éducation et secrétaire-trésorier traite les partenaires avec respect et dignité.
- 2.2. D'une manière concrète, la direction de l'éducation et secrétaire-trésorier s'engage à :
 - 2.2.1. établir des partenariats avec des organismes communautaires qui contribuent au développement académique et identitaire et au bien-être des élèves;
 - 2.2.2. favoriser des partenariats qui offrent des services, des programmes et des ressources francophones et catholiques ayant le potentiel de bonifier le curriculum scolaire et la réussite des élèves;
 - 2.2.3. développer le sentiment d'appartenance entre ses écoles et les partenaires communautaires;
 - 2.2.4. valoriser la contribution des partenaires qui ont un impact sur le rendement des élèves et qui enrichit leur vie scolaire;